

Vivre à Flaxlanden



Informations municipales

N° 129 Janvier-février-mars 2026

Le marché de la St Nicolas.

Le mot de Mme la Maire

Chères Flaxlandaises et chers Flaxlandais,

En ce début d'année, je tiens à vous adresser mes plus sincères vœux de bonheur, de santé et de prospérité. La santé, comme vous le savez, est notre bien le plus précieux, et c'est avec cet espoir que je souhaite à chacun de vous de vivre une année sereine et épanouie.

Que vos projets personnels, qu'ils soient petits ou grands, se concrétisent et vous apportent satisfaction et joie.

Ce mois de janvier marque aussi un moment important pour notre commune, car ce journal est le dernier avant les élections. C'est une période cruciale où chacun de nous est appelé à se prononcer pour l'avenir de notre village.

Je vous convie, comme chaque année, à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, qui se tiendra le 25 janvier à 16h30 à la salle des sports. Ce sera l'occasion de nous retrouver, de partager un moment convivial et de faire ensemble le point sur les projets engagés l'année passée.

Après les discours, les associations du village proposeront un moment gourmand, et nous les remercions d'avance pour leur présence et leur implication.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026, pleine de réussites et de belles rencontres.

À très bientôt, j'espère, lors de la cérémonie !

Bien chaleureusement,

Francine Agudo-Perez
Maire

MAIRIE DE FLAXLANDEN 5, rue de Bruebach 68720 Flaxlanden

Tél : 03.89.06.25.44

Mail : accueil@flaxlanden.fr - Site internet : www.flaxlanden.fr

Heures d'ouverture : lundi à vendredi - 10h00 à 12h00, lundi et mercredi - 15h00 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : ouverture mercredi de 14h30 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h à 16h

Tél: 03 89 57 48 62 - Mail: bibli.flaxlanden@gmail.com

Conseils municipaux des 6 novembre et 16 décembre 2025

Ordre du jour du 6 novembre

FINANCES

2. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
3. Demande de subvention de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
4. Instauration de la redevance provisoire pour les chantiers
5. Projet d'aménagement de parking à la halte ferroviaire de la gare de Flaxlanden

RESSOURCES HUMAINES

6. Recours au service missions temporaires du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin

INTERCOMMUNALITE

7. Chambre régionale des comptes : rapport d'observations définitives relatives au contrôle de m2A sur la reconversion des friches industrielles
8. Service d'incendie et de secours : transfert de la compétence contribution financière à m2A
9. Révision des statuts de Territoire d'Energie d'Alsace

URBANISME

10. Autorisation de signature d'un acte d'échange de terrains agricoles et tout document y afférent

Ordre du jour du 16 décembre

FINANCES

2. Fixation des tarifs de la régie bibliothèque
3. Fixation des tarifs des services communaux 2026
4. Décision de virement de crédit
5. Demande de subvention pour une classe transplantée
6. Réaménagement de la zone de loisirs : choix du maître d'œuvre
7. Réaménagement de la zone de loisirs : demande de subvention

RESSOURCES HUMAINES

8. Réorganisation des services : suppression de l'emploi de chargé d'accueil spécialisé urbanisme et état civil
9. Réorganisation des services : création d'un emploi permanent d'agent administratif polyvalent à 17h30
10. Réorganisation des services : création d'un emploi permanent d'agent administratif polyvalent à temps complet
11. Instauration du télétravail dans la collectivité
12. Adhésion à la convention de participation risque « prévoyance » mise en place par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin et participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire en risque « prévoyance »

FORET

13. Validation de l'Etat d'Assiette – Martelage pour l'année 2027
14. Programmation des coupes 2026 : tableau de programmation des coupes et travaux d'exploitations et patrimoniaux

VIE COMMUNALE

15. Organisation du temps scolaire
16. Modification et approbation du règlement de la bibliothèque municipale
17. Règlement cimetière

INTERCOMMUNALITE

18. Appareils de lutte contre l'incendie : constitution d'un groupement de commande

URBANISME

19. Echange de terrain et autorisation de signature à Madame la Maire de l'acte notarié et de procéder à toutes les démarches afférentes à cet échange.
20. Achat d'un verger rue des Cerisiers appartenant à Monsieur RISACHER Jean-Christophe et situé en zone AP
21. Vente d'un terrain communal clos au profit de Monsieur SCHEFFEL Serge.
22. Demandes d'urbanisme

Brèves et infos utiles



2026 · COLLECTE DES DÉCHETS

JANVIER	FÉVRIER	MARS
J 01	D 01	D 01
V 02	L 02	L 02
S 03	M 03	M 03
D 04	M 04	M 04
L 05	J 05	J 05
M 06	V 06	V 06
M 07	S 07	S 07
J 08	D 08	D 08
V 09	L 09	L 09
S 10	M 10	M 10
D 11	M 11	M 11
L 12	J 12	J 12
M 13	V 13	V 13
J 14	S 14	S 14
V 15	D 15	D 15
S 16	L 16	L 16
D 17	M 17	M 17
L 18	M 18	M 18
M 19	J 19	J 19
V 20	V 20	V 20
M 21	S 21	S 21
J 22	D 22	D 22
V 23	L 23	L 23
S 24	M 24	M 24
D 25	M 25	M 25
L 26	J 26	J 26
M 27	V 27	V 27
J 28	S 28	S 28
V 29	D 29	D 29
S 30	L 30	L 30
S 31	M 31	

DÉCHETS MÉNAGERS BAC MARRON

APRÈS-MIDI

DÉCHETS RECYCLABLES BAC JAUNE

MATIN



DES QUESTIONS SUR LA COLLECTE ?

01 Vert.mobi 0 800 318 122

balayage mécanisé

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
J 01	D 01	D 01	J 01	V 01	L 01
V 02	L 02	L 02	V 02	S 02	M 02
S 03	M 03	M 03	S 03	D 03	M 03
D 04	M 04	M 04	D 04	L 04	J 04
L 05	J 05	J 05	L 05	M 05	V 05
M 06	V 06	V 06	M 06	S 06	M 06
M 07	S 07	S 07	D 07	D 07	D 07
J 08	D 08	D 08	J 08	S 09	M 09
V 09	L 09	L 09	V 09	D 10	L 10
S 10	M 10	M 10	S 10	L 11	J 11
D 11	M 11	M 11	D 11	M 12	V 12
L 12	J 12	J 12	L 12	M 13	S 13
M 13	V 13	V 13	M 13	J 14	D 14
J 14	S 14	S 14	J 14	V 15	L 15
V 15	D 15	D 15	V 15	S 16	M 16
S 16	L 16	L 16	S 16	D 17	J 17
D 17	M 17	M 17	D 17	L 18	V 18
L 18	J 19	J 19	L 18	M 19	V 19
M 19	V 20	V 20	M 19	S 20	D 20
M 20	S 21	S 21	M 20	J 21	D 21
M 21	D 22	D 22	M 21	V 22	L 22
J 22	L 23	L 23	J 22	S 23	M 23
V 23	M 24	M 24	V 23	D 24	M 24
S 24	M 25	M 25	S 24	L 25	J 25
D 25	J 26	J 26	D 25	M 26	V 26
L 26	V 27	V 27	L 26	J 27	S 27
M 27	S 28	S 28	M 27	V 28	D 28
J 28	D 29	D 29	J 28	S 29	L 29
V 29	L 30	L 30	V 29	S 30	M 30
S 30	M 31		S 30	D 31	

MÉMO TRI



PAPIERS ET EMBALLAGES



Dans le **bac à couvercle jaune** ou le sac jaune, en vrac :

tous les papiers, emballages et briques en carton



- Boîtes de conserve
- Canettes
- Capsules à café en aluminium
- Barquettes aluminium
- Aérosols vides
- Bidons de sirop

tous les emballages en plastique



La Chasse

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines



Que signifie l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Ce concept vise à concilier :

- la présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée
- la rentabilité et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles.

Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de surveiller leur effectif et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un plan de chasse individuel, qui détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur un territoire, est instauré en fonction de la capacité d'accueil du milieu, la pyramide des âges et le ratio mâles/femelles des populations.

En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une amende de 1 500 euros (jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse).

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux agriculteurs concernés.

Chaque année, les locations de chasse amènent plus de 6,5 millions d'euros aux communes qui reversent les loyers aux propriétaires fonciers ou notamment à la caisse assurance accidents agricoles.



Les différents modes de chasse dans le Haut-Rhin

- Chasse en battue** : A l'automne et en hiver, les traqueurs suivent accompagnés de chiens rabattent le gibier vers des lignes de chasseurs postés. Ce mode de chasse est le plus répandu dans le Haut-Rhin.
- Chasse à l'approche** : Elle consiste en une marche lente et silencieuse, accompagnée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Marcher contre la direction du vent est essentiel et l'utilisation du relief et de la végétation permet de se fondre dans le paysage.
- Chasse à l'affût** : C'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador. Une totale discrétion est de mise, comme pour l'approche.
- Chasse devant soi** : Chasse silencieuse, elle consiste à marcher avec un chien devant soi et vise principalement le petit gibier. Elle s'effectue en petit groupe, seul ou à deux, souvent à l'aide d'un chien pour figer, lever ou débusquer le gibier.
- Chasse à l'arc** : Autorisée depuis 1995, cette chasse silencieuse particulièrement exigeante demande une connaissance parfaite du milieu et des animaux. C'est en effet généralement à 15 mètres qu'il faut approcher le gibier pour lui décocher une flèche à coup sûr.



La sécurité, une priorité

Les chasseurs sont formés à des règles strictes :

- Identification obligatoire de l'animal avant le tir ;
- Tir dirigé dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un angle de sécurité de 30° ;
- Distance de tir limitée pour garantir un impact au sol, sans ricochet.



Les missions de la Fédération des Chasseurs



Promotion et défense de la chasse, de la faune sauvage et de ses habitats
Communication auprès du public et des institutions
Veille juridique



Elaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
Gestion des permis de chasser
Mise en œuvre des plans de chasse annuels



Formation des chasseurs : permis, sécurité, piégeage, hygiène de la venaison, aménagement du milieu, sensibilisation du public, animations scolaires, conférences, expositions, sentiers pédagogiques



Suivi scientifique et sanitaire de la faune
Aménagements favorisant la biodiversité : haies, murets, nichoirs, semis mellifères
Translocation d'espèces en danger, avec interdiction de tir
Lutte contre le braconnage



Ce document vous a été présenté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, agréée association de protection de l'environnement.
© FOCSA (2025)

Promeneurs : Attention

Il y aura encore des chasses en ce début d'année.

Notamment les 3 et 31 janvier 2026

En effet suite à un arrêté préfectoral en vigueur, les chasseurs vont encore procéder à des tirs de nuit, et ce jusqu'en **avrill 2026**.

Cette action est effectuée dans le cadre du contrôle de la prolifération de l'espèce sanglier suite aux dégâts sur cultures.

Ces tirs seront faits à partir de tous les postes d'affûts en forêt ou hors forêt en lisières fixes ou mobiles.

Pour information

Balayage mécanisé les lundis 12 janvier et 9 mars (pensez à enlever les voitures).

Encombrants sur demande au **0800 002 914** (le 4ème lundi du mois).



Brèves et infos utiles (suite)



France services : les services publics près de chez vous !

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 20 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.
Ce service est totalement gratuit.

L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les permanences France Services à Flaxlanden : une fois par mois, le lundi de 15h à 17h

2 février 2026

2 mars 2026

13 avril 2026

11 mai 2026



Vente de composteurs

Le Sivom Mulhouse Sud Alsace et m2A proposent aux habitants de l'Agglomération la vente d'un composteur de 400 litres à un prix préférentiel de 15 € (contre 43 € dans le commerce). Chaque composteur est fourni avec un bio-seau et est accompagné de conseils d'utilisation élaborés par un maître composteur.

Pour bénéficier du tarif préférentiel, vous devez habiter dans l'une des 39 communes de m2A.

Un justificatif de domicile vous sera demandé lors du retrait du composteur.

Modes de règlement acceptés : carte bancaire ou chèque.

Le chèque de 15 €, doit être préalablement rempli, à l'ordre de la Régie de recettes déchets du Sivom Mulhouse Sud Alsace.

Conditionnement : le composteur est emballé dans un carton (dimensions : 1 m / 20 cm) de 15 kg.

Il est recommandé de venir à deux personnes pour le retrait.

Réservation sur : <https://sivom-mulhouse.fr/dechets/le-compostage/>

Le lieu de récupération est : Station de traitement des eaux usées à Sausheim (Ecopôle) – RD39 – Route de Chalampé à Sausheim

Entre 14h et 17h :

Mercredi 25 mars 2026

Mercredi 15 avril 2026

Mercredi 29 avril 2026

Mercredi 20 mai 2026

Mercredi 3 juin 2026

Mercredi 24 juin 2026

MES DÉCHETS COMPOSTABLES

je transforme mes déchets organiques en support de culture

À LA CUISINE

- Épluchures, fanes, fruits et légumes alimés
- Pâtes, riz, pain
- Croûtes de fromages, laitages
- Marc de café, filtres, sachets de thé
- Coquilles d'œuf pilées

À LA MAISON

- Sciures et copeaux de bois
- Carton brun (boîtes d'œuf, rouleaux de papier toilette)

AU JARDIN

- Tontes de gazon
- Feuilles mortes
- Tailles de haies, brindilles, écorces
- Fleurs et plantes fanées

SIVOM et m2A organisent des ventes de composteurs individuels.
+ d'infos sur sivom-mulhouse.fr

Logo SIVOM, Logo M2A, Logo Agence Française de l'Eau, Logo Région Grand Est

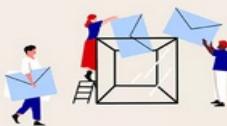
Brèves et infos utiles (suite)

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

1er
tour

15 mars

Allons
Voter!



2d
tour

22 mars

DIS-MOI, COMMENT ON VOTE ?



1 L'élection se déroule dans un **bureau de vote**, installé par exemple dans les mairies et les écoles partout en France.



4 L'électeur se rend dans **l'isoloir** pour mettre dans l'enveloppe le bulletin du candidat qu'il a choisi. **Le vote est secret.**



5 L'électeur **glisse ensuite son enveloppe dans une urne transparente** et celui qui surveille le bureau de vote dit « **A VOTÉ !** ».



6 L'électeur **signe le registre** en face de son nom. On ne peut voter qu'une seule fois.

MON PARCOURS JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

J'AI 16 ANS

- Je me fais recenser auprès de la mairie de mon domicile.
- Je déclare ma **double-nationalité** éventuelle.
- Je donne une adresse mail valide et postale complète.
- Je conserve mon attestation de recensement jusqu'à mes 18 ans.
- **J'attends** de recevoir le mail m'invitant à créer mon compte **Défense+**
- Je signale au CSNJ si je déménage.

J'AI 17 ANS

- Je suis convoqué au cours du **trimestre de mes 17 ans**.
- Je reçois ma convocation par courrier ou sur mon compte **Défense+** si je l'ai créé.
- Je fais ma JDC.
- Jusqu'à mes 25 ans, je conserve mon Certificat Individuel de Participation à la JDC (CIP) et je signale tout changement de situation au CSNJ.

JE SOUHAITE

- Changer la date de ma JDC / déclarer un changement d'adresse.
- Demander un duplicata de mon CIP ou de mon attestation de recensement.
- Demander un renseignement.



• J'ai une double nationalité **ET** j'ai reçu une lettre de convention.

Les **dimanches 15 et 22 mars**, les habitants de Flaxlanden seront appelés aux urnes pour élire le nouveau conseil municipal.

Le bureau de vote situé **Salle des Sports et de la Culture sera ouvert de 8h à 18 h.**

Petit guide pour bien comprendre le déroulement de ce scrutin : Pour participer au scrutin, il faut :

- être âgé d'au moins 18 ans le jour du scrutin ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne ;
- être inscrit sur les listes électorales de la commune ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Pour être inscrit, deux possibilités :

- en ligne sur le site service-public.fr : date limite d'inscription le 4 février 2026
- en mairie jusqu'au 6 février 2026.

Les jeunes ayant eu 18 ans et qui ont été recensés, sont inscrits d'office.

Comment est élu le Maire ?

Une fois le conseil municipal élu, ses membres se réunissent pour élire le maire et ses adjoints, et ce, à bulletin secret. Pour être élu, un candidat au poste de maire doit obtenir la majorité absolue des voix.

Commission Environnement



Flaxlanden à nouveau primée « Commune Nature »

Cette année, la commune de Flaxlanden a demandé un audit de renouvellement qui a satisfait aux exigences et objectifs de la démarche « Commune Nature ». Elle a été à nouveau récompensée par 3 libellules, la plus haute distinction décernée par la région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Depuis 2014, Flaxlanden s'est lancée dans cette démarche dite « Zéro Pesticide » pour l'entretien des espaces publics en contribuant à la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et de la santé pour tous. Cela implique également une gestion plus verte des voiries, des espaces verts et de promenade. Pour faire face au réchauffement climatique, nous nous sommes aussi engagés à développer la nature en ville, à limiter l'imperméabilisation des sols et à récupérer l'eau de pluie ou encore à planter des haies et des arbres. Nous avons aussi cherché à sensibiliser la population et notamment les plus jeunes au travers des plantations de haies avec l'école et l'opération « Un Bébé Un Arbre » ou encore par des rencontres « La Nature près de chez-moi ».

Pour exemples récents, nous avons réalisé le parking du cimetière avec un revêtement perméable, nous avons planté en forêt différentes essences d'arbres plus résistants à la sécheresse et installé un autre récupérateur d'eau, mis en place deux circuits découvertes du ban communal pour sensibiliser les personnes à la richesse de notre patrimoine et la beauté de notre environnement, pratiqué des tontes hautes et tardives des espaces verts, végétalisation de la cour de l'école, poursuite de l'éco pâturage, réduction de l'éclairage urbain bénéfique aussi aux espèces nocturnes...

Comme vous pouvez l'imaginer, depuis 2014, cela a impliqué pour la commune une modification importante des pratiques de gestions des espaces publics et l'achat de matériel adéquat.

Je tenais à remercier vivement tous les acteurs de ce projet, membres du conseil municipal, de la commission environnement et surtout nos agents municipaux qui œuvrent au quotidien dans le respect de cette charte « Commune Nature ».

Christian Diter

Conseiller Délégué à l'Environnement et du Cadre de Vie
en charge de la démarche « Commune Nature » depuis ses débuts



m2A s'engage dans la protection des hérissons

La sensibilisation à la sauvegarde du hérisson, animal en voie d'extinction, est la première action de ce type lancée par m2A.

Le hérisson devient l'animal totem de l'action globale de m2A en matière de biodiversité. Ce mammifère est en nette régression et protégé par la loi. Il constitue un véritable indicateur de l'état de notre biodiversité, loin des réserves naturelles ou des parcs nationaux, mais si proche de nous.

Un jeu sur le thème de la biodiversité : "Biodivertissons"

Créé par m2A, ce véritable jeu de plateau unique s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans grâce à 2 niveaux de questions.

À travers 64 cartes de questions, six thèmes sont abordés de manière ludique et pédagogique : le hérisson, les animaux, les plantes, mon jardin, les bons gestes et la nature en Alsace.

Plus d'infos sur <https://www.m2a.fr/environnement/biodiversite-milieux-naturels>

CARTE PASS'TEMPS SENIOR

**DES AVANTAGES
POUR LES 65 ANS ET + !**

DISPONIBLE DANS VOTRE MAIRIE



Des avantages pour les 65 ans et plus

Avec la carte Pass'Temps Senior, les personnes de 65 ans et plus habitant une commune de Mulhouse Alsace Agglomération ont accès à des sorties gratuites ou à tarif réduit durant un an. Cette carte, financée par Mulhouse Alsace Agglomération, contribue à favoriser les sorties culturelles et de loisirs des seniors. Mulhouse Alsace Agglomération propose la Carte Pass'Temps Senior à l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, domiciliées dans l'une des 39 communes du territoire.

Sont ainsi concernés près de 45 000 habitants pour bénéficier de nombreux avantages tout au long de l'année :

- * des entrées gratuites au Parc zoologique et botanique ainsi que dans les sept piscines de l'agglomération,
- * des réductions avantageuses pour assister à des concerts, à des spectacles de théâtre, à des séances de cinéma...
- * des tarifs attractifs dans plusieurs musées
- * des avantages pour des formations en informatique, des activités sportives...

Ce début d'année 2 nouveaux programmes seront lancés pour les séniors :

"Haltère et Fourchette"

La commune de Flaxlanden et Amaelles lancent un nouveau programme d'activités pour les personnes de 60 ans et plus, alliant activité physique adaptée et nutrition. Ce programme, baptisé "Haltère et Fourchette", débutera le 30 janvier 2026 et proposera chaque vendredi des séances d'activité physique de 14h00 à 15h00, suivies de sessions de nutrition de 15h00 à 17h00. Financé par la Commission des Financeurs d'Alsace, l'inscription est gratuite. Les séances auront lieu à la Salle des Sports et de la Culture. Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, contactez la Mairie de Flaxlanden au 03.89.06.25.44.

"Équilibre et Prévention des Chutes"

La commune de Flaxlanden et Amaelles lancent un programme gratuit intitulé "Équilibre et Prévention des Chutes", destiné aux personnes de 60 ans et plus. À partir du 27 janvier 2026, des séances d'une heure auront lieu chaque mardi de 14h00 à 15h00, durant 12 semaines. Animé par Christophe WOLFF, ce programme vise à améliorer l'équilibre et à prévenir les risques de chutes. Financé par la Commission des Financeurs d'Alsace, il se déroulera à la Salle des Sports et de la Culture. Les inscriptions sont ouvertes auprès de la Mairie de Flaxlanden au 03.89.06.25.44.

Marie-Claude Kuntz
Adjointe

Agenda

INVITATION

Madame la Maire et le Conseil Municipal ont l'honneur de vous convier à la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire

dimanche 25 janvier 2026

A 16 heures 30

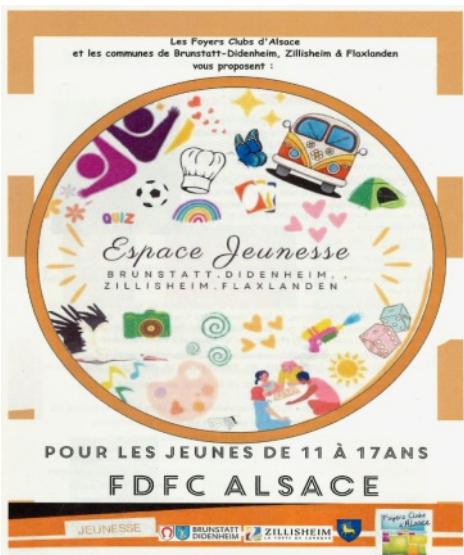
A la salle de Sports et de la Culture
Allée des Noyers – Flaxlanden

La cérémonie sera suivie d'un moment convivial.

Francine AGUDO-PEREZ,
Maire de Flaxlanden
Conseillère communautaire m2A



Meilleurs
Vœux
2026



Viens passer 1 semaine en séjour à la Bresse dans un grand chalet en bois dans une ambiance hivernale avec des repas à cuisiner et des souvenirs à créer.

INSCRIPTIONS

⚠️ Les inscriptions auront lieu exclusivement en ligne sur le Portail Famille accessible depuis le lien suivant : <https://sj-didenheim.leportailfamille.fr/>

Il est vivement recommandé de créer votre profil en avance pour garantir l'accès aux réservations, compte tenu du nombre de places limité.

Merci de nous renvoyer la fiche sanitaire complétée, ainsi que la copie des vaccinations à jour pour finaliser votre inscription.

Fédération des Foyers Clubs d'Alsace

4, rue des castors - 68200 Mulhouse
fdfc68@mouvement-rural.org
03.89.33.28.33

Informations et contacts

Romain SAUTON: 06 36 06 03 02

Arnaud MEISTER: 07 83 98 42 51

Arianna PRIVITELLO: 07 68 54 72 10

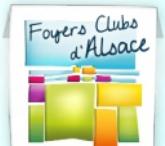
Local jeune, 8 rue de Didenheim Zillisheim.

saj.bdzf@mouvement-rural.org

CONCOURS DE BONHOMME DE NEIGE
CHALET CHALEUREUX
DORTOIR ENTRE PÔTES
RANDONNÉE EN RAQUETTES
RACLETTE MONTAGNARDÉE
ESPACE ZEN
VEILLÉES ANIMÉES



170 € / 180 € / 190 €



Agenda



Bibliothèque Municipale

L'année 2025 aura été pour la bibliothèque municipale une année dynamique et productive !
Plus de 200 nouveautés de romans pour adultes, une collection jeunesse renouvelée avec notamment un rayon DYS, deux nouveaux espaces de rangement pour nos 45 séries de Mangas, une collection de livres audio (à l'essai) et surtout la pérennisation de nos clubs "Crochet" et "Lecture" ainsi que la création d'un tout nouveau groupe "GENEÀFLAX" consacré à l'histoire de notre village et des alentours, et à la recherche de nos ancêtres



2026 est riche de projets : 2 expositions sont prévues : une en janvier avec les toiles d'un artiste local : CHRIZIN, suivi au printemps d'une expo photos de DAVED, artiste mettant en valeur la ville de Mulhouse.



Nous mettrons en place également « un loisir participatif » pour nos adhérents ... , de façon très ludique rassurez-vous ! et nous allons lancer l'opération « livres tristes.... »

D'autres projets sont en cours de réalisation, avec toutefois la même envie, celle de vous donner le goût de lire et de pousser la porte de notre belle bibliothèque

PS : un cadeau de NOËL sera offert à chaque adhérent

Les Bénévoles



L'association des Donneurs de Sang de Flaxlanden/Zillisheim

vous invite à une collecte de sang

le **vendredi 16 janvier 2026**
de 16h30 à 19h30

Salle des Sports et de la Culture

Collation offerte à l'issue

Agenda



FLAXLANDEN

PHOTO VIDEO CLUB

Le Rajasthan

«Terre des rois»

par Daniel & Philippe Raederstorff



Vendredi 16 Janvier 2026 à 20h30
Dimanche 18 Janvier 2026 à 16h00

salle Inwiller rue des écoles Flaxlanden

entrée libre

Entrée libre

JAPON : TRESORS DU SOLEIL LEVANT

Pays d'harmonie et de contrastes, le Japon allie les traditions ancestrales aux technologies d'avant-garde.

Le Japon a une histoire millénaire et des traditions durables, toujours fortement ancrées dans la société d'aujourd'hui.

Ces traditions sont un facteur essentiel dans la cohésion de la société japonaise. Pour les néophytes, la découverte de ces traditions est tout simplement captivante.

C'est précisément ce qui fait du Japon un pays unique, un « monde » à part qui va vous fasciner.

Après la trépidante Osaka nous admirerons des paysages magnifiques ; les sanctuaires majestueux et les jardins zen nous ferons découvrir la facette traditionnelle du Pays du Soleil Levant. Kyoto, capitale culturelle du Japon, dévoilera ses sites historiques. Nara, première capitale, offre des promenades dans son parc à daims tout en allant à la rencontre de son héritage culturel et religieux. La péninsule de Shimo est célèbre pour ses sanctuaires et l'élevage d'huîtres perlières.

En direction de Tokyo, le majestueux Mont Fuji s'élève au-dessus d'autres merveilles historiques.

Notre voyage se terminera à Tokyo, une mégapole avec ses 14 millions d'habitants, mélange des genres, télescopage des époques, déroutante.

Entre kimono, sumo, manga, maid girls, cosplay, c'est la découverte d'une culture ancestrale et d'un futur énigmatique et extraordinaire qui est présentée.

Le Rajasthan «Terre des rois»

Le Rajasthan est un état qui incarne la richesse historique, culturelle et architecturale de l'Inde. C'est une terre de contrastes où se mêlent déserts dorés, palais somptueux et villes colorées. Ce diaporama vous invite à découvrir les villes emblématiques et les habitants du Rajasthan avec leurs coutumes, leurs métiers, leurs vêtements colorés et leurs visages chaleureux, souriants et expressifs. Vous plongerez également dans l'univers sacré des temples hindous et jaïns.

Vous découvrirez son histoire marquée par la domination des Rajputs, des Moghols et des Britanniques à travers ses magnifiques forteresses et la splendeur des palais de Maharajas.

Ne manquez pas cette plongée spectaculaire au cœur du Rajasthan, la terre des rois, un état qui va vous faire rêver par sa beauté intemporelle et sa richesse culturelle.

Salle Inwiller

Entrée libre

JAPON

Trésors du Soleil Levant

DIAPORAMA DE
SYLVIE ET
EDMOND
SZYMKOWIAK

Février 2026 :
Vendredi 13
à 20 h 30
Dimanche 15
à 16 h

Flaxlanden
Salle Inwiller
Rue des écoles

Entrée libre
Plateau
Pot de l'amitié



Agenda (suite)

CHRIZIN

Les Thèmes colorés

exposition du 3 janvier au 28 février 2026



Noir • Terre • Bleu • Rouge • Olivine

Partant d'une pensée la plus vierge possible et porté par le geste spontané, CHRIZIN pose ses masses de couleur, modèle la matière et en explore la texture.

Les couches précédentes affleurent, les lignes et les courbes se tracent dans l'épaisseur, à la hâte.

La peinture éclabousse, se libère, et *comme une exurgence, jaillit dans une abstraction intuitive et viscérale.*

Bibliothèque municipale de Flaxlanden

 Vernissage Samedi 17 janvier

Entrée libre – Aux horaires d'ouverture.

La Bande à Part

SAVE THE DATE

La troupe de théâtre de Flaxlanden fait son carnaval

Salle des Sports et de la Culture à Flaxlanden



Samedi 21 février 2026

RÉCOMPENSES

Au meilleur déguisement adulte

Au meilleur déguisement enfant



Pré-vente des billets possible début janvier



PROGRAMME ÉQUILIBRE ET PRÉVENTION DES CHUTES

Flamant Rose

Trouvez votre équilibre en renforçant vos capacités physiques !

Salle des Sports et de la Culture
Allée des Noyers
68720 FLAXLANDEN

Intervenant
Christophe WOLFF

1er RDV le
27
janvier
14h00 à 15h30

Inscrivez-vous !
GRATUIT : Financé par la Commission des Financeurs d'Alsace
Pour les personnes de 60 ans et +

Mairie Flaxlanden
03.89.06.25.44
accueil@flaxlanden.fr



ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET NUTRITION

Haltère et fourchette

Partageons le goût d'être actif et le plaisir de bien manger !

Salle des Sports et de la Culture
Allée des Noyers
68720 FLAXLANDEN

Intervenants
Audrey KOELBERT (Nutrition)
Hélène KALIPE (activité physique)

1er RDV le
30
janvier
à 14h00

Inscrivez-vous !
GRATUIT : Financé par la Commission des Financeurs d'Alsace
Pour les personnes de 60 ans et +

Mairie Flaxlanden
03.89.06.25.44
accueil@flaxlanden.fr

Activité physique,
Tous les vendredis de 14h00 à 15h00 à partir du 06/02/2026

Nutrition,
3 vendredis de 15h00 à 17h00

12 séances par cycle
pendant 3 mois

En partenariat avec


Galerie souvenirs



Artiflax est devenu un évènement incontournable de notre village pour mettre en avant nos artistes.



La Bourse aux Livres a connu un grand succès avec plus de 570 visiteurs.



Oktober' Flax : moment festif et joyeux.



Le 11 novembre : moment de recueillement et du souvenir avec le conseil municipal des enfants.



Les contes enchantés par la Bibliothèque municipale.



Les chants de Noël pendant le marché de la St Nicolas.



Toute l'actualité de la commune sur l'application mobile Comm'une Actu !

Vie municipales, activités de vos associations, alertes, vigilances, événements, infos utiles... Et bien plus !



N'attendez plus !
Téléchargez-la
gratuitement en
scannant le
QR Code

